N° 2
Novembre
2024

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO

Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Revue de Géographie du Poro
Université Peleforo Gon Coulibaly
Korhogo – Côte d'Ivoire

Indexations

https://sjifactor.com/passport.php?id=23980

https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477

https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165

Éditorial

L'histoire de la production du savoir géographique, a été conçue et l'est toujours à partir de la dynamique d'une pensée et d'un discours scientifique**.**

Cette production du savoir géographique touche aux méthodes, aux concepts, aux théories, aux emprunts de la discipline et à sa place dans la sphère des sciences. Elle concerne l'objet de la géographie comme un corps de savoir spécifique dans le corpus scientifique. D'une pensée de la géographie qui privilégie la description des faits pour atteindre l'explication par une démarche inductive, vision utilisée par les principaux fondateurs de la géographie, elle parvient à l'explication des phénomènes étudiés.

Trouver des réponses aux questions d'aujourd'hui, c'est dépasser l'étude des apparences visibles pour se pencher aussi sur les rôles invisibles de l'espace dans la vie de chacun et dans le fonctionnement de la société. La géographie cherche dans ce contexte à devenir une science nomothétique avec des chercheurs qui suivent simultanément deux voies. La première qui est une quête de similarité présente dans la diversité des espaces et, à partir d'elle des règles (voir des lois) qui caractérisent l'organisation de l'espace par l'homme. Et la deuxième, celle d'un recours à la démarche déductive comme méthode scientifique.

Quant au discours scientifique, il privilégie d'une part l'analyse spatiale, la recherche de règles, voire de lois dans la répartition des objets dans l'espace. A ce titre, il s'efforce d'analyser les formes spatiales en mettant en évidence les processus à l'œuvre. Et d'autre part, il recherche le sens de ces formes spatiales, sens qu'elles ont pour les divers groupes utilisateurs de l'espace à titre permanent ou temporaire. Tout en ne perdant pas de vue que la pensée et le discours doivent nourrir la science géographique, le rôle du géographe n'est-il pas alors de produire des connaissances utiles pour expliquer les comportements humains dans l'espace et d'en analyser les conséquences ? Pour ce faire, la Géographie s'est appropriée des outils et des techniques tels que le Système d'Information Géographique qui ont fait d'elle une des sciences avec lesquelles il faut compter face aux nombreux enjeux d'un monde dynamique.

En clair, la Géographie se positionne comme la science de prise de décision, voire la science de l'avenir. **GEOPORO** se présente alors comme la plateforme de publication et de publicisation des recherches des géographes d'ici et d'ailleurs soucieux par la qualité de leur contribution à participer aux prises de décisions dans leur environnement socio politique, économique et culturel. Cette revue est dotée d'un conseil scientifique et de lecture international.

Par **KONAN Kouamé Hyacinthe**

« GEOPORO » LA REVUE DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'UNIVERSITE PELEFORO GON COULIBALY

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication
KOFFI Brou Emile, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en Chef
TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du Secrétariat
- Dr KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO KPAKA Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr COULIBALY Moussa, Maître-assistant, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DOSSO Ismaïla, Assistant, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
7. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
8. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
9. VIGNINOU Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
10. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
12. MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
13. NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
14. KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)

15. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
16. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
17. DIBI-ANOH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
18. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
20. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoecologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
21. YANOGO Pawendkisgou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL

1. KOFFI Simplice Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
3. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
4. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
6. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
12. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

16. KAMBIRE Sambi, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
18. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
19. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
20. MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
21. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
22. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
23. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
24. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)

1. Note aux contributeurs

«GEOPORO», la revue du département de géographie de l'université Peleforo Gon Coulibaly fondé *en 2023* est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences géographiques. Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser le contexte d'étude, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse et Intérêt de l'étude compris) ; Outils et Méthode ; Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Les notes infrapaginales sont à proscrire. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. Le nombre de pages du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Book antiqua, taille 12, interligne 1.5) ne doit pas excéder 15. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua 12 gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua 12 gras italique), 1.2.1. Troisième niveau (Book antiqua 12 italique).

1.2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 11). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations (figures, tableau, photos et schéma) doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. La citation des passages

Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation

Elles sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est «d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…)» - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les divers éléments d'une référence bibliographique

Ils sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.4. Les références bibliographiques

Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.
AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.
BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL), la date et l'heure de consultation.

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45 par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes.

3.6. Plan : Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

3.7. L'année et le numéro de page doivent accompagner un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : KOFFI S. Y. *et al.* (2023, p35) ou (ZOUHOULA B. M. R. N., 2021, p7).

Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article).

Introduction : elle doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude.

Outils et méthode : l'auteur expose uniquement ce qui est des outils utilisés lors des enquêtes entre autres et l'approche méthodologique.

Résultats : l'auteur expose ses résultats qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthode (pas les résultats d'autres chercheurs). Il doit également faire l'analyse des résultats en traduisant l'explication de la relation entre les différentes variables, objet de l'article.

Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs pour dégager les différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus de deux pages.

Conclusion : elle devra être concise et précise.

Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions. La Revue ***GEOPORO*** reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Le nombre d'instructions pour accepter une contribution est de 1 (une) au moins. Un article accepté pour publication dans ***GEOPORO*** exige de ses auteurs une contribution financière de 50 000 FCFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

SOMMAIRE

PERCEPTIONS PAYSANNES DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE ZA-KPOTA AU SUD-BENIN
Rodrigue AHOSSIN, Etienne ATCHADE, Sophie Pulchérie TAPE et Ibouraïma YABI.....1-17

MASSIFICATION DES ÉTUDIANTS ET SRATEGIES DE RESILIENCE À L'UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA (CÔTE D'IVOIRE) *One Enoc GUEDE, Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Dadja Zénobe ETTIEN et Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS 18-32*

IMPACT DE LA LITTORALISATION SUR L'ESPACE CÔTIER D'ASSINIE (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE) *N'Guessan Alphonse N'LA.....33-47*

INCIDENCES SANITAIRES DE LA CONSOMMATION DES BOISSONS TRADITIONNELLES ALCOOLISÉES DANS LA COMMUNE DE MONGO AU TCHAD
Mahamat Brahim NOURADINE et Idriss Moussa GADDOUM.....48-63

ANALYSE DE LA PERCEPTION PAYSANNE DES PARAMETRES CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS SUR LES CULTURES IRRIGUEES DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V. *Abdou OUSSEINI ISSA et Maman WAZIRI MATO.....64-78*

DURABILITE ECOLOGIQUE DE LA ZONE HUMIDE RIVERAINE DU FLEUVE MOUHOUN A BOROMO, BURKINA FASO
Benewindé Jean-Bosco ZOUNGRANA, Moussa RAMDE et Jérémi ROUAMBA.....79-94

CONTRIBUTION DU SIG ET DE LA TELEDETECTION DANS L'IDENTIFICATION DES FACTEURS D'INONDATION A NIAMEY, NIGER
HASSANE KAKA Ibrahim.....95-110

ÉLEVAGE DE BOVINS LOCAUX À L'ÉPREUVE DE LA CRISE DE L'EAU À KATIALI (NORD, CÔTE D'IVOIRE)
ASSI Lordia Florentine.....111-125

ACTIVITES ECONONOMIQUES DES FEMMES ET RESILIENCE DES MENAGES RURAUX DANS L'ADER NIGERIEN
Soulé MAGAGI et Haoua ISSIAKA.....126-139

GESTION DES DECHETS SOLIDES MENAGERS PAR LA SGDS-SA A COTONOU ET A PORTO-NOVO (SUD DU BENIN)
Tchékpo Théodore ADJAKPA.....140-154

GOUVERNANCE LOCALE ET PRATIQUES FONCIÈRES DANS LA COMMUNE D'AVRANKOU AU SUD-EST DU BÉNIN - *Mariano Angelo Nonvignon Akanni HESSOU,* Pamphile HOUNDJI et *Sylvain Ahotondji VISSOH.....155-169*

OPÉRATIONNALISATION DE LA VILLE INTELLIGENTE, UNE APPROCHE VIABLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : ÉTUDE DE CAS DE YAMOUSSOUKRO (CÔTE D'IVOIRE)
Julien Kapiéfolo KONÉ, Armel Konan Kouassi DJOMO et Camille Bosson ADOU.....170-183

IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET SPATIALES DES MODES D'INSTALLATION DES MENAGES DANS LES VILLES DE OUIDAH ET ABOMEY-CALAVI (SUD-BENIN)
Arlette L. M. HOUNSOU, Hervé J. S. ADJAGBONI, Fatoumatou B. BATOKO, Bola A. MALOMON, Sylvain A. VISSOH……184-198

IMPACT DES FILETS SOCIAUX SUR L'INCLUSION SOCIO-ECONOMIQUE DES POPULATIONS BENEFICIAIRES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SEGUELA (COTE D'IVOIRE)
ASSUE Yao Jean-Aimé et DOSSO Adam's Lama……199-213

IMPACT DE LA LITTORALISATION SUR L'ESPACE CÔTIER D'ASSINIE (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

IMPACT OF COASTALIZATION ON THE COASTAL AREA OF ASSINIE (CENTRAL EASTERN CÔTE D'IVOIRE)

N'Guessan Alphonse N'LA
nlaalphonse@gmail.com , +225 0707287774

Résumé

La ville d'Assinie est une zone très attrayante et demeure une station balnéaire très prisée en Côte d'Ivoire. Paisible localité située au bord de la lagune Aby et de l'océan atlantique, celle-ci dispose d'espace naturel très attractif pour les activités de pêche, de loisir et d'agriculture. De ce fait, les populations se sont installées sur les bords des plans d'eaux lagunaires et maritimes pour la pratique des activités économiques. Ces activités humaines ne sont pas sans conséquences environnementales sur l'espace côtier d'Assinie. Cette étude a pour objectif d'analyser l'impact de la littoralisation sur la gestion des déchets dans la ville d'Assinie. Pour mener à bien cette étude, nous avons opté pour une approche méthodologique basée sur la vérification des hypothèses et l'atteinte des objectifs fixés. Cette approche s'est fondée sur la recherche bibliographique et des enquêtes réalisées auprès de la population locale et des acteurs économiques de l'espace littoral d'Assinie. Les résultats ont montré que l'espace littoral est dynamique et marqué par une forte anthropisation de l'espace côtier. Cette anthropisation a réduit les superficies en cultures et jachères ainsi qu'en habitats et sols nus passant de 4284,94 hectares à 3122,21 hectares entre 2000 et 2016. Et s'est accompagnée de conséquences sur le littoral à travers la dégradation du cadre de vie et de l'environnement. Pour y remédier, des recommandations ont été faites. Il s'agit entre autres de préserver les espaces forestiers et les mangroves qui constituent des potentiels conservateurs de diversités biologiques. De dépolluer les sites de dépôts d'ordures ménagères sur les berges lagunaires et de développer la culture et l'éducation environnementale auprès de la population cible.

Mots-clés : Assinie, Littoralisation, Problèmes environnementaux, Gestion durable, Espace côtier.

Abstract

The town of Assinie is a very attractive area and remains a very popular seaside resort in Côte d'Ivoire. Situated on the banks of the Aby lagoon and the Atlantic Ocean, this peaceful town boasts a natural area that is highly attractive for fishing, leisure and agricultural activities. As a result, people have settled on the shores of the lagoons and maritime waters to engage in economic activities. These human activities are not without environmental consequences for the Assinie coastal area. The aim of this study is to analyse the impact of coastal development on waste management in the town of Assinie. To carry out this study, we opted for a methodological approach based on the verification of hypotheses and the achievement of set objectives. This approach was based on bibliographical research and surveys of the local population and economic players in the Assinie coastal area. The results showed that the coastal area is dynamic and marked by strong anthropisation.

This development has reduced the area under crops and fallow land, as well as habitats and bare soil, from 4,284.94 hectares to 3,122.21 hectares between 2000 and 2016. This has also

had an impact on the coastline, with deterioration in the quality of life and the environment. To remedy this situation, a number of recommendations have been made. These include preserving forest areas and mangroves, which are potential conservatories of biological diversity. Cleaning up the sites where household waste is dumped on the banks of the lagoon, and developing environmental culture and education among the target population.

Keywords : Assinie, Coastalization, Environmental problems, Sustainable management, Coastal area.

Introduction

La zone côtière apparaît actuellement comme un milieu pionnier, où la demande sociale en espaces et en ressources de toute nature croît au fil du temps. L'exploitation des ressources et des espaces connait un développement fulgurant (Tapé S.P., 2015). La convoitise de l'espace littoral a créé d'importantes formes de pression, favorables aux risques environnementaux. Cette attractivité du littoral est manifeste. Elle se caractérise par l'augmentation de la population, la consommation des espaces et des activités économiques telles que l'agriculture, l'industrie, l'urbanisation, la pêche et le commerce international, provoquant la perte et la fragmentation des habitats, la pollution, le changement climatique, l'érosion diverse et la destruction des couvertures végétales (Groom et al., 2006). Ainsi, le littoral devient le lieu d'une urbanisation rapide à la fois organisée et désorganisée et d'implantation de projets portuaires, industriels, touristiques et activités halieutiques (Hilal A., 2016).

Les enjeux sur le littoral Est et en particulier dans la ville d'Assinie (figure 1) ont évolué au rythme effréné avec des changements socio-économiques et des pressions alimentées par de nombreux investisseurs en matière de tourisme, attirés par des atouts naturels (plages sableuses, embouchure, mangrove) et la richesse patrimoniale du milieu.

De ce fait, il nous incombe de savoir : Quel est l'impact de la littoralisation sur l'espace côtier d'Assinie ?

Cette étude vise à analyser l'impact de la littoralisation sur l'espace côtier d'Assinie. Il s'agira de mettre en exergue l'évolution des espaces anthropisés et activités humaines à Assinie puis la dégradation de son environnement.

Ce travail a donc pour intérêt de proposer des stratégies de gestion durable de l'espace côtier d'Assinie.

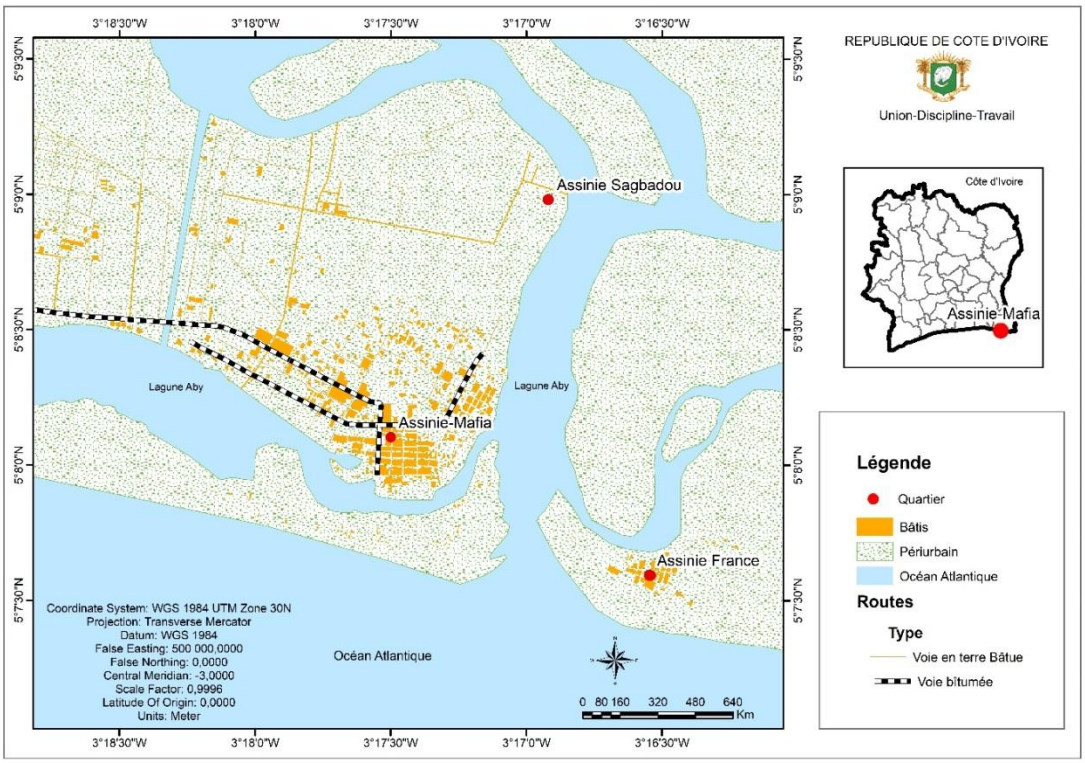

Figure 1 : Localisation de la ville d'Assinie

1. Méthodologie

1.1. Méthode de collecte des données

Pour mener à bien ce travail, nous avons utilisé une multitude d'informations liées aux pratiques environnementales de la population, aux impacts de ces pratiques et à l'organisation socio-économique de ces pratiques dans les quartiers d'Assinie France, Assinie Mafia et Assinie Sagbadou. Nous avons également identifié comme échantillon cible les acteurs qui animent la vie quotidienne dans cette ville. Ces acteurs sont : les pêcheurs, les planteurs, les commerçants, les touristes et les ménages. A ces acteurs, on peut y inclure des autorités administratives et coutumières, les opérateurs économiques et les tenancières des maquis qui sont dans l'ensemble, des gestionnaires d'activités. En fonction de ces acteurs bien définis, nous avons élaboré notre méthode d'échantillonnage.

Pour ce qui concerne l'entretien, nous avons interrogé quarante (40) personnes distinctes, constituées par groupe d'entités tels que 6 autorités administratives, 5 autorités coutumières, 25 partenaires sociaux et 4 spécialistes des services de l'Etat. Ces entretiens effectués nous ont permis de constituer des données qualitatives. Par la suite, les questions administrées ont porté sur les activités économiques notamment l'agriculture, la pêche, le tourisme et le commerce. Ainsi, nous avons

utilisé la population cible, constituée de ménages par quartier d'Assinie, issus du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2014). En fonction de la taille de l'échantillon dans la ville d'Assinie, nous avons utilisé 10% dudit RGPH comme base de l'échantillonnage. Cette méthode appelée « quotas », nous a permis d'administrer nos questionnaires à 194 ménages.

L'observation directe nous a permis d'avoir quatre (4) périodes observations, allant du 03 au 10 juillet 2015, du 03 octobre au 05 décembre 2015, du 25 juin au 24 juillet 2016 et le 13 septembre 2016 pour apprécier l'état et les phénomènes géographiques sur l'espace littoral d'Assinie. Cela nous a permis d'observer et de prendre à l'aide d'un appareil photo numérique, plusieurs images des pratiques environnementales et économiques de la population et la dégradation du cadre de vie de la ville d'Assinie. Puis à l'aide un GPS, de localiser et repérer les points géoréférencés des types d'activités économiques.

1.2. Traitement des données

Pour le traitement des questionnaires, nous avons eu recours au logiciel sphinx. Il a été utilisé pour l'analyse statistique. Les informations collectées ont été classées sous forme de tableaux et de graphiques.

Deux autres logiciels ont été utiles dans le cadre de ce travail. Microsoft Word pour le traitement de texte et Microsoft Excel pour les graphiques et tableaux. En ce qui concerne le traitement des images satellitaires, nous avons eu recours aux techniques d'analyse spatiales que sont les SIG et la télédétection. Ainsi, le traitement des images satellites s'est fait avec le logiciel de télédétection ENVI 4.1. Toutes nos données cartographiques ont été traitées sur le logiciel ArcGIS 10.2 pour l'élaboration des cartes thématiques.

2. Résultats

2.1. Évolution des espaces anthropisés à Assinie de 1986 à 2016

2.1.1 Évolution des espaces anthropisés à Assinie de 1986 à 2000

Durant la période 1986-2000, on observe un accroissement de superficie sur les cultures et jachères ainsi que sur les habitats et sols nus caractérisés respectivement de 761,36 ha, ce qui représente un taux d'accroissement général de 51,13% et de 233,32 ha soit un taux de 12,95 %. La superficie la plus élevée, est enregistrée au

secteur de cultures et jachères au détriment des habitats et sols nus. Pendant ces 14 ans, la pression humaine était forte sur le littoral d'Assinie avec le développement de l'agro-industrie et les cultures vivrières. Les jachères sont mises en place pour la création de nouvelles terres de cultures, favorisant l'occupation des superficies de sol alors qu'au niveau des habitats et des sols nus, l'usage des superficies de sol pour des bâtis est moins important. On assiste à une progression des activités touristiques marquée par les aménagements des sites et l'extension des espaces de construction des habitats. Pendant la même période, on constate que les superficies des sols nus sont occupées par des activités agricoles et l'urbanisation dans l'espace littoral d'Assinie (tableau 1).

Tableau 1 : Dynamique des espaces anthropisés d'Assinie de 1986 à 2000

Type d'occupation de sol	Sup (ha) 1986	Sup (ha) 2000	Accroissement 1986-2000	TAG (%)
Cultures et jachères	1489	2250,36	761,36	51,13
Habitats et sols nus	1801,26	2034,58	233,32	12,95
Total	3290,26	4284,94	994,68	30,23

Source : Données d'image Landsat 1986 et 2000

2.1.2. Évolution des espaces anthropisés à Assinie de 2000 à 2016

La période 2000-2016 est marquée par une régression des espaces anthropisés. Elle se caractérise par une diminution des superficies de cultures et jachères de 948,43 ha soit un taux de régression de 42,15 % et des habitats et sols nus de 214,3 ha soit -10,53 %. Le taux de régression est plus important sur les superficies de cultures et jachères. Cela justifie le changement de mode d'occupation des sols. En effet, les habitats et sols nus ont des superficies de régression très faible. Le commerce et le tourisme constituent les principales activités investies sur le milieu littoral. On constate qu'en 14 ans, la zone d'Assinie a connu une transformation importante au niveau de son sol. Les superficies ont régressé au profit des cultures et jachères ainsi que des habitats et sols ; soit moins de 1162,73 ha de régression pour un taux de 27,13 %. Cependant, les cultures et jachères ont des superficies les plus réduites sur l'occupation du sol à Assinie (tableau 2).

Tableau 2 : Dynamique des espaces anthropisés d'Assinie de 2000 à 2016

Type d'occupation de sol	Sup (ha) 2000	Sup (ha) 2016	Accroissement 2000-2016	TAG (%)
Cultures et jachères	2250,36	1301,93	-948,43	-42,15
Habitats et sols nus	2034,58	1820,28	-214,3	-10,53
Total	4284,94	3122,21	-1162,73	-27,13

Source : Données d'image Landsat 2000 et 2016

2.2. Dynamiques des activités humaines à Assinie

2.2.1. Dynamique sociodémographique de la population d'Assinie

Constituée d'une population cosmopolite, la population d'Assinie ne cesse de s'accroitre (Tableau 3). La part descriptive de l'INS montre qu'en 1988, la population d'Assinie comptait 4002 habitants. Cette population a évolué dans les années 1998 pour atteindre 4975 habitants. Le dernier recensement de la population et de l'habitat en 2014 donne une population totale de 7908 habitants (RGPH, 2014).

Tableau 3 : Evolution de la population d'Assinie par quartier de 1988 à 2014

Quartiers de la ville d'Assinie	Population en 1988	Population en 1998	Population en 2014
Assinie-France	1265	1599	2544
Assinie-Mafia	2283	2693	4279
Assinie-Sagbadou	454	683	1085
Total	**4002**	**4975**	**7908**

Source : Institut National de Statistiques, RGPH-1988 ; 1998 ; 2014

L'espace d'Assinie est caractérisé par une population jeune. Cette population constitue une force pour l'activité économique et est dominée par une population dont la tranche d'âge varie entre 20 ans à 45 ans (INS, 2014). Cette population active est très dynamique et s'oriente dans diverses activités économiques génératrices de revenue (tableau 4). Ce dynamisme est plus remarqué à Assinie-Mafia avec une population plus jeune et dynamique de moins de 50 ans. Tandis que celle d'Assinie-France et d'Assinie-Sagbadou, la tendance de la population active n'atteint que moins de 40 ans.

Tableau 4 : Répartition des Activités économiques à Assinie selon le sexe

Types d'Activités	Sexe				Total général
	Femmes		hommes		
Activité touristique	74	37 %	126	63 %	**100 %**
Agriculture	26	33 %	54	67 %	**100 %**
Commerce	86	75 %	29	25 %	**100 %**
Autres	-	-	-	100 %	**100 %**

Source : Nos enquêtes, 2016

Dans cette population d'Assinie, on distingue des acteurs économiques en fonction de l'âge et de sexe. Ces acteurs sont constitués de 62 % des hommes et 38 % des femmes dans les activités touristiques. Dans l'agriculture, on distingue 67 % des hommes contre 33 % des femmes. Il n'y a que dans le secteur du commerce que les femmes sont plus nombreuses que les hommes, soit 75 % des femmes contre 25 % des hommes. Dans les autres activités économiques comprenant la pêche et le transport, 100 % des acteurs sont des hommes.

2.2.2. Une importance activité touristique

Cet espace côtier d'Assinie avec son potentiel remarquable et son sable fin attire une frange de la population à bénéficier des projets touristiques. La compétition de l'espace et l'aménagement de ce site touristique a favorisé la ruée des opérateurs économiques à investir et à y développer leurs activités touristiques. La plage d'Assinie attire beaucoup de personnes, soit environ 35% venant de divers horizons surtout pendant des saisons touristiques. On y rencontre des nationaux et non nationaux, des expatriés européens et d'autres continents. Cet espace connait d'énorme aménagement avec la construction d'hôtel et de restaurants (planche 2).

Planche 2 : Maquis-restaurant sur front de lagune et Complexe hôtelier à Assinie-Mafia

Cliché : N'LA N'guessan Alphonse, 2016

2.2.3. L'activité halieutique, une source de rentabilité économique

L'activité de pêche est aujourd'hui contrôlée par des étrangers essentiellement des ghanéens dont la présence est signalée dans les campements des îles de la passe d'Assinie depuis 1967. S'adaptant à leur environnement, les nouveaux lagunaires sont très vite devenus de bons pêcheurs et ont inventé plusieurs techniques de capture du poisson, de jour comme de nuit. La pêche artisanale s'est beaucoup

développée sur le littoral ivoirien avec la création de plusieurs villages - campements autour des plans d'eau lagunaire (figure 2).

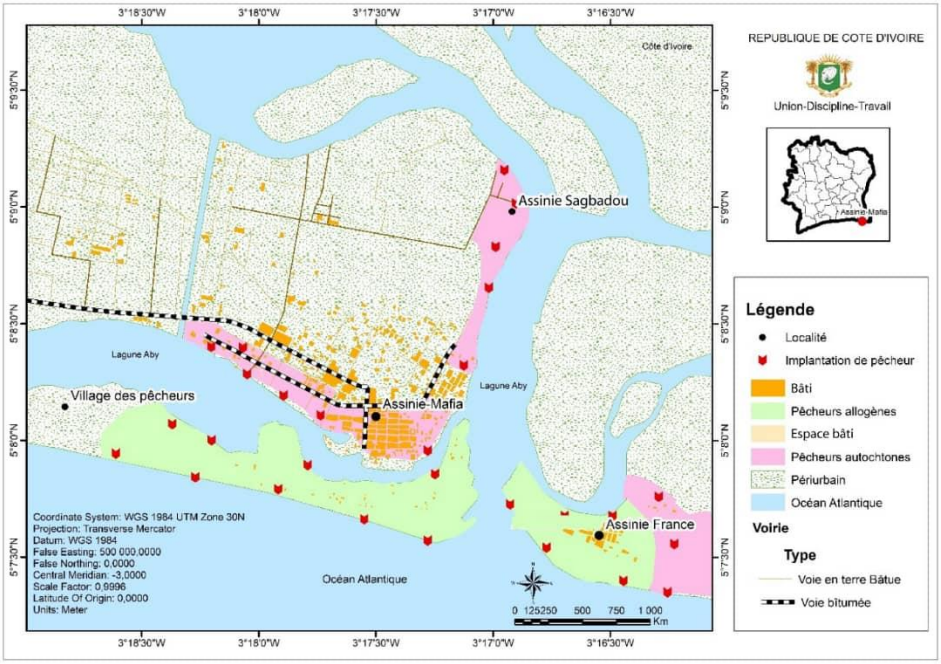

Figure 2 : Implantation des pêcheurs

La répartition spatiale des pêcheurs à Assinie montre que dans le quartier d'Assinie-Mafia, sur un effectif de 50 pêcheurs, on dénombre deux catégories de pêcheurs, à savoir les pêcheurs locaux au nombre de 10 et les pêcheurs étrangers, représentés par 40 individus. De même, dans le quartier d'Assinie-Sagbadou, sur 20 pêcheurs, on dénombre 15 locaux et 5 étrangers. Quant au quartier d'Assinie-France, sur un effectif total de 50 pêcheurs, l'implantation de la communauté de pêcheurs étrangers en occurrence la communauté ghanéenne est plus importante. On distingue 30 pêcheurs contre 20 pêcheurs locaux (tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des pêcheurs du littoral d'Assinie par quartier et selon leur origine

Implantation des pêcheurs / **Quartiers**	**Communautés**		**Total**
	Locales	**Étrangères**	
Assinie-Mafia	10	40	50
Assinie-Sagbadou	15	5	20
Assinie-France	20	30	50
Total	45	75	120

Source: Nos enquêtes 2016

Constitué essentiellement de population étrangère dont la communauté ghanéenne, la plus majoritaire, l'espace d'Assinie comprend trois (3) campements de pêcheur

situés dans les quartiers d'Assinie-Mafia, Assinie-France et Assinie-Sagbadou. Ces espaces sont souvent précaires, enclavés et à risque.

Les produits provenant de la pêche se retrouvent sous forme de poissons fumés sur les marchés urbains et villageois de tout le sud-est du pays et suscitent des échanges importants (photo 1).

Photo 1 : Activité de fumage de poisson au quartier d'Assinie-Sagbadou

Cliché : N'LA N'guessan Alphonse, 2018

L'organisation de l'activité de fumage de poisson est assurée par les femmes de la communauté ghanéenne et en particulier par les femmes de pêcheurs qui reçoivent les fruits de pêche en premier, pour la mise à la disposition des clients fidèles. Ces clients se distinguent des tenanciers de maquis et restaurants, d'hôtels, des populations riveraines et d'autres comme les touristes. L'activité se déroule dans un environnement précaire et la plupart des déchets et des eaux usées sont déversés soit dans le cadre de vie de la population, soit dans la nature et plus précisément, dans le plan d'eau lagunaire.

2.3. Les conséquences de la littoralisation à Assinie

2.3.1. Les écarts des pratiques dans la ville d'Assinie au niveau de la pêche

L'activité de pêche est très menacée dans la ville d'Assinie. Les pratiques quotidiennes des populations résidentes sur les rives de la mer et de la lagune constituent une entrave au maintien de la qualité de l'environnement littoral à Assinie. Celles-ci se traduisent par le rejet direct des ordures ménagères et des eaux usées dans les plans d'eaux. En outre, l'absence de réseau de base de drainage et de prétraitement des eaux usées occasionne des connexions ou des branchements directs des eaux usées domestiques à la lagune. Ce qui peut affecter l'activité de pêche. La quantité d'eaux usées rejetées dans la mer et la lagune peut atteindre plus de 80%

que ce soit par les ménages résidents à proximité des plans d'eau que des déversements en haute mer par des entreprises privées. Par ailleurs, la surpêche entraine l'abandon des valeurs propres à la pêche au profit des comportements dégradants des plans d'eau par l'usage des produits toxiques. Cette dégradation des eaux provoque la mort des espèces halieutiques.

2.3.2. Les écarts des pratiques dans la ville d'Assinie au niveau de la gestion des déchets ménagers

L'assainissement du milieu et du cadre de vie de la population d'Assinie est très controversé. Sur le littoral, certains ménages jettent leurs déchets dans la nature ou dans la lagune tandis que d'autres pratiquent la collecte des déchets ménagers à travers des poubelles. Les déchets collectés dans les poubelles représentent 73 % de l'ensemble de la gestion des déchets par la population de la ville. Pour ce qui concerne la mauvaise gestion des déchets, 11 % des ménages évacuent leurs déchets dans la lagune et 16 % incinèrent leurs déchets dans la ville (figure 3).

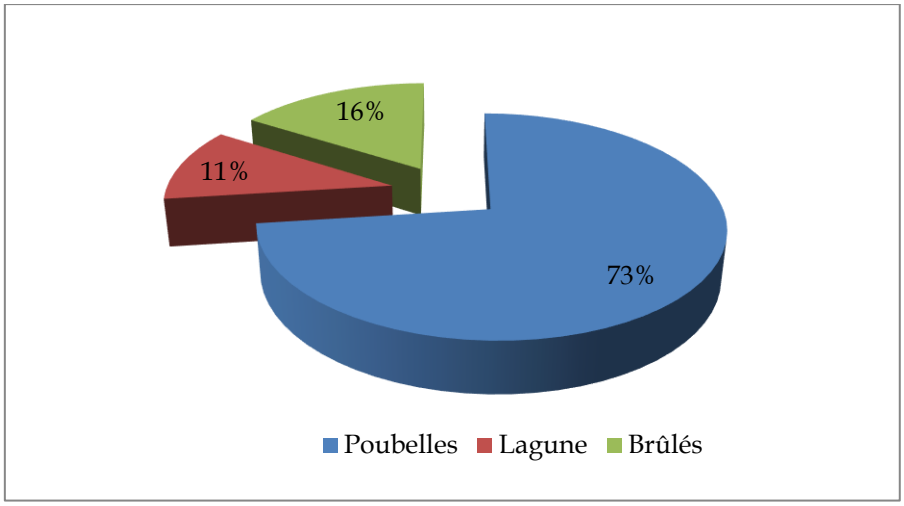

Figure 3 : Modes d'évacuation des déchets ménagers

2.3.3. Dégradation du cadre de vie par les déchets

Les berges lagunaires sont des lieux de forte pression anthropique. Plusieurs déchets solides composés d'ordures ménagères, des eaux usées et autres types de déchets sont rejetés dans ces endroits et modifient leur condition initiale. Ainsi, des cas de pollution sont fréquents sur les berges lagunaires et pourraient infecter les foyers de reproduction des poissons. Cette situation de dégradation induit de profondes modifications sur les écosystèmes côtiers et marins. L'existence des déchets des coquilles d'huitres accentuent l'insalubrité des rives lagunaires. Ainsi, malgré les

actions combinées de l'ONG Adam à assainir l'environnement littoral d'Assinie, les rives lagunaires où s'exercent les activités des ménages, en occurrence le fumage de poisson, demeurent toujours préoccupantes (photo 2).

Photo 3 : Insalubrité de la rive lagunaire d'un village de pêcheurs au quartier Assinie-Mafia

Cliché : N'LA N'Guessan Alphonse, 2016

Les populations d'Assinie-Mafia situées sur la rive lagunaire collectent des ordures ménagères et les incinèrent par la suite. Ces ordures collectées, restent la principale source de nuisance des berges lagunaires. Les statistiques montrent que plus de 92% des ordures ménagers impactent l'environnement littoral d'Assinie et sont pour la plupart constituées des activités touristiques et domestiques. Tandis que les autres déchets, principalement des déchets solides ne représentent que 8% de la production des déchets.

3. Discussion

L'espace littoral connaît un engouement socio-économique qui se traduit par une dynamique démographique positive, des flux de touristes élevés, des aménagements et une urbanisation croissante (Perrin C., 2013). Cette assertion de Perrin est perspective dans la ville d'Assinie où l'anthropisation a occasionné des aménagements rapides. Le commerce et le tourisme constituent les principales activités investies sur le milieu littoral.

En outre, les besoins liés à la croissance de la population vont occasionner la mise en place d'activités économiques sur l'espace côtier d'Assinie. C'est pourquoi Anoh K.P. (2008) soutient que, la densité de la population du littoral ivoirien a permis d'intégrer la pêche dans le commerce de l'économie « moderne ». Selon lui, les occupants du littoral ont investi dans l'activité de pêche et ont fait de l'exploitation des ressources aquatiques, un instrument de développement.

L'extension accélérée des villes littorales en Algérie, en particulier depuis le milieu des années 1990, et, par conséquent, la forte demande sur le sable et son extraction des dunes littorales, a conduit à de graves situations de déséquilibre écologique et à des impacts négatifs sur les activités humaines. L'extension des extractions a entraîné la destruction d'importantes surfaces de végétation naturelle. (Tarik G. et Fatiha B-M., 2013). Ce même phénomène est aussi remarqué en Martinique dans les travaux de Goiffon M. (2003), où le littoral est en proie à une urbanisation diffuse menaçant l'équilibre des écosystèmes. Trou-Terre voit sa mangrove diminuer au profit d'habitations et la Ravine Gaschette est en voie de pollution et sert de réceptacle à déchets.

L'occupation du littoral ivoirien a contribué à la restructuration spatiale de ce milieu par la diversification des cultures et l'introduction de nouvelles activités économiques. Ce qui entraîne l'augmentation des défrichements de nouveaux espaces naturels (Koli Bi Z., 2009). Et aussi le processus de l'occupation humaine se manifeste par un investissement remarquable des sociétés et révèle le formidable potentiel que les zones côtières représentent pour l'essor économique et social (Samuel R. et Hélène M., 2016). Cependant, ces investissements littoraux ont des répercussions sur l'environnement.

Les enjeux associés à la zone côtière découlent ainsi de sa fragilisation en raison de densités élevées de population, de l'urbanisation, ou du développement de diverses activités, créant une relative incertitude quant à son devenir. Les rythmes de développements sont accélérés et difficilement maîtrisés à travers la spéculation immobilière, qui conduit à des lacunes d'équipements et à des pressions sur les activités traditionnelles (Cazes G., 1999). Les conséquences de ce que l'on qualifie de littoralisation se retrouvent en termes de pollution et de saturation des espèces portant atteintes à l'environnement (Brigand L., 2003). Cette saturation provoque des dépassements dommageables de capacités, en particulier de logements, d'approvisionnement en eau ou de traitement des déchets et des eaux usées. C'est pourquoi, Koli Bi Z (2009) dira que l'humanisation du littoral entraine la dégradation des espaces naturels. Pour lui, l'anthropisation des surfaces évolue ; soit de 20 % de l'espace total pour les espaces en cultures traditionnelles et de 35% pour les espaces humanisés. Cette dégradation du littoral est aussi mentionnée dans les travaux de Hilal A. (2016) dans la ville d'Essaouira au Maroc. Il montre que la non prise en

compte de la dimension environnementale dans l'aménagement du littoral a conduit à la dégradation du paysage côtier, à la régression ou la disparition de la couverture végétale naturelle et à l'ensablement des zones limitrophes en raison du vent, qui caractérise le littoral. Pour lui, les choix d'aménagement ont provoqué la marginalisation de la côte qui se traduit par la qualité médiocre de l'urbanisation, l'accumulation des ordures et la pollution. C'est le cas à Assinie où la littoralisation est source de dégradation de l'environnement. Les populations déversent les eaux usées dans la nature, soit dans la rue ou dans la broussaille, soit directement dans la lagune ou la mer, polluant ainsi le cadre de vie. Moullet D. et Saffache P. (2006) soutiennent aussi que, sur l'île Dominique, l'une des plus importantes pollutions marines résulte de l'absence d'un réseau de traitement des eaux usées et les effluents (eaux vannes, eaux chlorées, résidus citriques). Ces déchets rejetés directement dans la nature, entrainent la diminution de la biodiversité et l'eutrophisation, synonyme de prolifération d'algues filamenteuses. En outre, Saffache P. (2002), montre qu'en raison de l'absence de fosses septiques, les populations se soulagent en bordure de la mangrove, dans les lits de rivières ou en bordure côtière et provoquent des maladies infectieuses et diarrhéiques fréquemment diagnostiquées dans les hôpitaux.

Conclusion

Les enjeux du développement du littoral d'Assinie constituent une préoccupation de l'État de Côte d'Ivoire. La richesse dudit littoral fait de ce milieu un espace attractif pour les populations. En effet, le littoral est le siège d'une concentration d'activités économiques et humaines. Il subit donc une forte pression anthropique. Dans la littoralisation, plusieurs facteurs provoquent de fortes pressions sur la côte. Ces facteurs se distinguent par l'aménagement foncière (des lotissements), de l'urbanisation à travers des constructions de logement et le développement d'activités économiques, de l'implantation humaine et des infrastructures socio-économiques. Cette anthropisation est accompagnée de conséquences sur le littoral notamment la dégradation du cadre de vie et de l'environnement. Face à cette situation, plusieurs recommandations sont élaborées au profit de la gestion adéquate de l'espace littoral. Elles se présentent de la manière suivante.

- Créer des centres de santé urbains et améliorer ses services pour lutter contre des cas de maladies ;

-Traiter les zones à risque naturel cas par cas, en tenant compte de la particularité de chaque site, à savoir : les zones à restructurer, les zones à déguerpir et les zones qui doivent subir les deux formes de traitement à la fois.

-Procéder de façon systématique à la réhabilitation des zones à risque qui feront l'objet de déguerpissement afin d'éviter leur recolonisation ;

-Préserver les espaces forestiers, les mangroves qui constituent des potentiels conservateurs de diversités biologiques et protecteurs des populations contre certains risques naturels par la limitation de l'expansion des espaces urbains à travers la construction de logements dans le cadre des opérations immobilières ou par des particuliers ;

-Dépolluer les sites de dépôts d'ordures ménagères sur les berges lagunaires et développer la culture et l'éducation environnementale auprès de la population cible.

Références bibliographiques

ANOH Kouassi Paul, 2008, Dynamique de l'occupation du littoral Ivoirien à des fins halieutiques et aquacoles. Institut de géographie tropicale, Université de Cocody Abidjan, pp 51-63.

BRIGAND Louis, 2003, « *La bande côtière : définitions, acteurs, usagers et enjeux* », *in* activités halieutiques, aménagement et gestion en zones côtière ; actes des 5èmes rencontres halieutiques de Rennes, IFREMER, N°35, 52 p.

CAZES Georges, 1999, Les littoraux en proie au tourisme : éléments de réflexion ; Hérodote, Revue de géographie et de géopolitique N° 93 ; pp144-164

GROOM Martha J., MEFFE Gary K. et CARROLL C. Ronald, 2006, Principles of conservation biology Ed. Sinauer Associates, ISBN0878935185, 9780878935185, 779 p.

HILAL Abdelmajid, 2016, « *L'espace littoral marocain entre pressions du présent et exigences de l'avenir : Cas du littoral d'essaouira (Maroc)* », Vol. 2, N° 13, ISSN : 2247 – 2290, pp 79-100.

KOLI BI Zuéli, 2009, Dynamique de l'occupation du sol et mutations socio-spatiales en pays ehotilé d'assinie sur le littoral est de la côte d'ivoire, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, Collection EDUCI, pp 13-15.

GOIFFON Marie, 2003 : « *Pression foncière et littoralisation à la Martinique* », Les Cahiers d'Outre-Mer, http://journals.openedition.org/com/831; DOI : https://doi.org/10.4000/com.831, consulté le 19 août 2024.

MOULLET Didier et SAFFACHE Pascal, 2006 : « *vers une surexpression des dégradations côtières de l'île de la Dominique* », études caribéennes ; Dossier spécial environnement, http://etudescaribiennes.revue.org/document 281.html, consulté le 15 avril 2008.

PERRIN Coline, 2013, Un littoral sans nature ? L'avenir de la Méditerranée face à l'urbanisation, Rome, école Française de Rome, N° 481, 349 p.

SAFFACHE Pascal, 2002, « *Eau et Sous-développement : le cas de la région métropolitaine de Port-au-Prince* », Ecologie et progrès, pp 78-89.

SAMUEL Robert et HELENE Melin, 2016, Habiter le littoral. Entre enjeux de société et enjeux de connaissances, Presses Universitaires de Provence & Presses Universitaires d'aix-Marseille, pp 8-15.

TAPE Sophie Pulchérie, 2015, Problèmes de développement et recommandations pour une gestion durable des villes littorales du Sud-ouest in ''Aménagement et gestion des villes côtières du Sud-ouest ivoirien'', Tome 2, Editions Universitaires Européennes, 289 p.

TARIK Ghodbani et FATIHA Berrahi-Midoun, 2013 : « *La littoralisation dans l'Ouest algérien : analysemultiscalaire des interactions hommes-espaces-écosystèmes* », Espace populations sociétés, Vol. 1, N° 2, http://journals.openedition.org/eps/5488 ; DOI : https://doi.org/10.4000/eps.5488, consulté le 19 août 2024.